

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**HEROUVILLE-EN-VEXIN****Date de convocation : 06/03/2025****Date d'affichage : 06/03/2025****Nombre de Conseillers en exercice : 15****PRESENTS : 11****VOTANTS : 12**

L'an deux mil vingt-cinq, le **12 mars** à 18 h 30 mn, le **Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT, Maire.**

Étaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. DONET, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, M. LECOMTE, Mme PETEL,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BUSSEL, Mme CAPRON, M. COUBRICHE, M. SINGEOT (pouvoir à M. LEBECQ)

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC

OBJET : RESTAURATION DU MUR EN PIERRE DU PARKING DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire indique que des travaux sont nécessaires pour la restauration du mur en pierre du parking de la mairie sur 12 mètres linéaires.

Une demande préalable de travaux a été déposée en date du 6 janvier 2025 et la demande a été accordée le 19 février 2025.

Un devis a été établi par la société AVM RENOV pour un montant total de 11 046.20 € TTC.

Il convient de prendre une délibération afin de solliciter le PNR (Parc naturel régional) pour l'obtention d'une subvention.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le PNR pour une demande de subvention nécessaire pour les travaux de restauration du mur en pierre du parking de la mairie.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

**La secrétaire de séance,
LEBLANC Audrey**



**Le Maire,
Eric BAERT**